Logo CFDT

Direction Orange Ile de France – Juillet 2022 - Les News du CSE

BREAKING NEWS

. Cadeaux adultes de fin d'année : 80 € vs 50 €
. Augmentation du compte salarié 2022 :
+120 € pour les QF1 à QF8 et +90 € pour les QF9 à QF14
. Organisation d'une soirée Halloween 2022
. Prestations rentrée scolaire 2022-2023

Projet Pôle Est… Ce n'est pas l'Eden

Le dossier présenté concerne la prise à bail d'un immeuble situé à Montreuil (93). Ce projet est sans surprise car déjà annoncé précédemment dans le Plan Schéma Directeur de l'Immobilier. Similaire au projet Orsud, il accueillera les équipes opérationnelles de l'UI IdF Centre et de l'UI Affaire de Voltaire et Nord-Jemmapes. D'ores et déjà, ce choix ne fait pas l'unanimité et questionne les salariés concernés : allongement de temps de trajet, insécurité sur les parcours en transports en commun, difficultés de parcage des véhicules de la boucle locale. L'expérience d'Orsud nous démontre que ce choix de la périphérie de Paris ne répond pas aux besoins des équipes opérationnelles.

Valse à Philippe Auguste…

Le projet Philippe Auguste 2023 se décompose en 2 volets :
« Concerto II USC » concerne le regroupement des équipes USC actuellement réparties sur les étages 1, 3, 4 et 5 du bâtiment B vers les étages 1, 3 et 5 du bâtiment A avant le 31 octobre 2022.
« Philippe Auguste UI IDF Centre » concerne l'aménagement des 4ème et 5ème étages du bâtiment B pour permettre à l'été 2023, le regroupement des équipes tertiaires (non adhérentes terrain) de l'UI IDF Centre. Les 240 salariés occupent à ce jour, les sites de Voltaire et Nord-Jemmapes.
La Cfdt reste vigilante quant à l'impact de ce projet sur les conditions de travail et est à l'écoute de vos préoccupations et interrogations.

Services Généraux, un risque de disparition ?

Le risque d'externalisation et le refus de la direction d'ouvrir une négociation pour l'accompagnement des salariés, ont conduit la Cfdt à se prononcer défavorablement sur le dossier de la création d'une direction des Services Généraux.

Arrivée de Parnasse sur Bridge

L'arrivée des équipes de Parnasse sur Bridge s'inscrit dans le cadre du plan d'économie « Scale Up » avec à la clé, un gain de 1 146 264 euros sur les loyers (par an).
Prochainement, le 4ème étage accueillera 580 salariés avec un taux de partage à 0,6 position de travail par salarié ! Cette densification aura pour conséquence la réorganisation des jours de présence sur site afin d'occuper davantage les espaces, les lundis et vendredis.
La direction de Parnasse s'est engagée à étudier, au cas par cas, les demandes supplémentaires de journée de télétravail. La Cfdt s'est prononcée défavorablement sur le projet en raison des impacts sur les conditions de travail des occupants concernés et aussi suite aux remontées des salariés de Parnasse.

Documents
Les News du CSE - juillet 2022